

3. Finances publiques : ça passe ou ça casse...

Depuis la Seconde Guerre mondiale, jamais la France n'avait connu un ajustement aussi brutal et soutenu de ses comptes publics. Le Projet de loi de finances (PLF) pour 2013, auquel s'ajoute celui de la Sécurité sociale, va apporter sa pierre à l'édifice de la consolidation budgétaire entamé en 2011. Au total, l'économie française devrait supporter 35,9 milliards d'euros de restriction budgétaire (1,8 point de PIB) en 2013, portant à 100 milliards l'effort structurel sur trois ans. Pour mémoire, la période précédente de forte consolidation budgétaire, qui a eu lieu de 1994 à 1996, a représenté un effort budgétaire deux fois moins important (impulsion budgétaire négative cumulée de 2,7 points de PIB contre 5,3 points de 2011 à 2013).

Entre 2011 et 2013, les taux de prélèvements obligatoires (PO) augmenteraient de plus de 4 points de PIB, dont 1,8 point uniquement sur l'année 2013 et la dépense publique augmenterait, en moyenne, de 0,7 % en volume entre 2011 et 2013, représentant un gain structurel de 1,4 point de PIB sur les trois années.

Tableau 13. Principaux agrégats des finances publiques

En points de PIB				
	2010	2011	2012*	2013*
Solde public au sens de Maastricht	-7,1	-5,2	-4,4	-3,5
Dépenses publiques (DP)	56,6	56,0	56,3	56,8
Taux de croissance des DP** (en volume)	1,3	0,7	0,7	0,8
Prélèvements obligatoires	42,5	43,9	45,0	46,4
Dette publique au sens de Maastricht	82,4	86,0	90,6	93,1

* prévisions OFCE

** déflatées par le prix du PIB

Sources : INSEE, MINEFI, calculs OFCE.

En raison notamment d'une valeur du multiplicateur budgétaire plus élevée (0,9 à court terme pour la seule politique budgétaire nationale, voir partie ci-dessous « Quel multiplicateur budgétaire (national) pour 2013 ? ») que celle sous-jacente à la prévision du gouvernement, la croissance que nous prévoyons pour 2013 serait inférieure (0 % en 2013) à celle contenue dans le PLF pour 2013 (0,8 %) et la réduction du déficit public plus faible (3,5 % du PIB (tableau 13)

contre 3 % dans le Projet de loi de finances (PLF) pour 2013). En effet, toutes choses égales par ailleurs, pour atteindre 0,8 % de croissance du PIB en 2013, il faut retenir un multiplicateur budgétaire de 0,5 en 2013, ce qui n'est pas notre hypothèse.

Le déficit public baisse depuis 2010 et devrait atteindre 4,4 puis 3,5 points de PIB en 2012 et 2013, après 5,2 points en 2011 et 7,1 points en 2010. Depuis 2010, l'effort budgétaire structurel est contrarié par le creusement du déficit conjoncturel en raison de l'élargissement de l'écart de production sur la période 2010-2013. Au final, la baisse du déficit public serait de 4,1 points de PIB de 2010 à 2013 alors que l'amélioration du solde public structurel serait de 5,8 points de PIB (tableau 14) sur la période (dont près de 75 % proviennent de la hausse des taux de PO et 25 % d'un effort de réduction structurel des dépenses publiques), le déficit public conjoncturel augmentant de 1,3 point de PIB. A cela s'ajoute, les charges d'intérêts qui augmenteraient de 0,2 point de PIB de 2010 à 2013 sous l'effet de l'augmentation de la dette publique et la baisse de 0,2 point de PIB des recettes non fiscales.

Tableau 14. Décomposition de la variation du solde public

En points de PIB

	2010	2011	2012	2013	2010-2013
Solde public	-7,1	-5,2	-4,4	-3,5	
Variation du solde public (E=A+B+C+D)	0,5	1,9	0,8	1,0	4,1
Variation des taux de PO (A=A1+A2)	0,4	1,4	1,1	1,4	4,3
<i>dont mesures nouvelles sur les PO (A1)</i>	0,2	1,0	1,2	1,4	3,8
<i>dont élasticité spontanée des recettes fiscales au PIB* (A2)</i>	0,2	0,4	-0,1	0,0	0,5
Gains dus à l'écart entre la progression des dépenses publiques et le PIB potentiel** (B=B1+B2)	0,1	0,4	0,5	0,4	1,4
<i>dont dépenses publiques primaires (B1)</i>	0,1	0,6	0,4	0,4	1,6
<i>dont charges d'intérêts sur la dette publique (B2)</i>	0,0	-0,2	0,0	0,0	-0,2
Variation solde conjoncturel (C)	0,1	0,1	-0,7	-0,8	-1,3
Impact des recettes non fiscales sur le PIB (D)	-0,1	0,0	-0,1	0,0	-0,2
Variation solde structurel (E=A+B1)	0,5	2,0	1,6	1,8	5,8
Effort structurel (F=A1+B1)	0,3	1,6	1,6	1,8	5,4

* Il s'agit de l'évolution spontanée des recettes fiscales (hors mesures discrétionnaires), qui reflète la différence de dynamique des assiettes fiscales par rapport à celle du PIB.

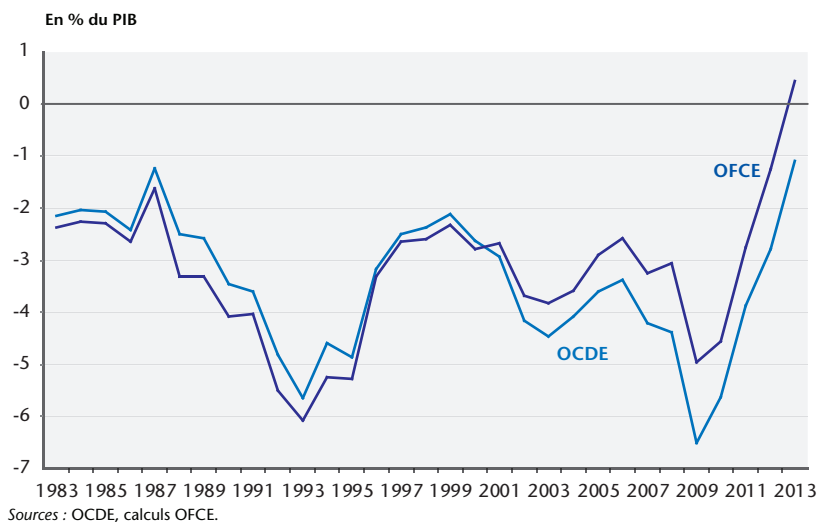
** Cela correspond à l'écart entre la croissance du PIB potentiel et celle du PIB effectif (c'est-à-dire la variation de l'écart de production à son potentiel), pondéré par la part des dépenses primaires dans le PIB. Il reflète le fait que les dépenses primaires augmentent au rythme du PIB potentiel indépendamment de la croissance observée.

Sources : INSEE, MINEFI, calculs OFCE.

Quel diagnostic sur le solde public structurel ?

La politique budgétaire menée depuis 2011 a amélioré profondément la situation des finances publiques de la France. Quelle que soit la mesure retenue, que ce soit celle de l'OCDE ou celle de l'OFCE, le diagnostic est sans appel : en 2013, jamais la France n'avait connu, d'un point de vue structurel, de situation budgétaire aussi favorable depuis trente ans (graphique 22) : selon notre mesure, la France dégagerait même pour la première fois des excédents structurels en 2013 et l'OCDE, dans son rapport de juin 2012, estimait le déficit structurel à seulement 1,1 point de PIB pour 2013. Le gouvernement, quant à lui, estime le déficit structurel de la France à 1,6 point de PIB en 2013, ce qui laisse supposer un relativement faible déficit d'activité malgré une baisse du PIB par tête de 2 points entre 2008 et 2013 (3 points selon notre prévision).

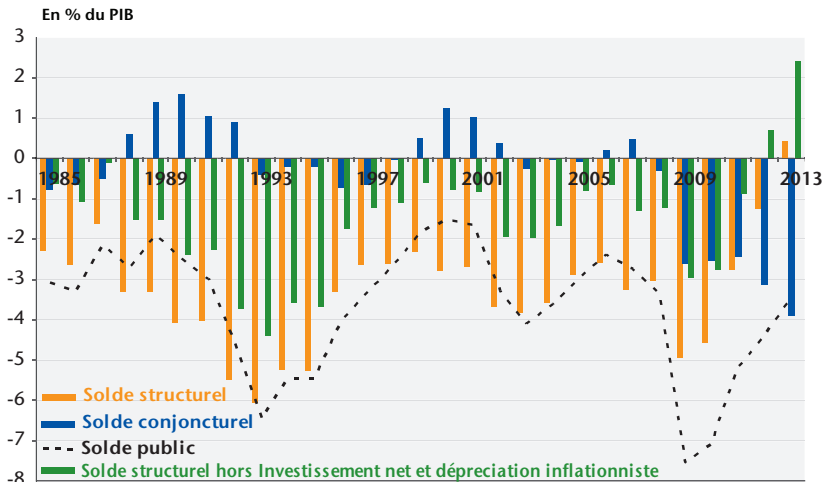
Graphique 22. Solde public structurel



En revanche, selon notre mesure, les déficits publics conjoncturels n'ont jamais été aussi élevés depuis la Seconde Guerre mondiale. Si le niveau de déficit public est assez proche en 2013, 2007 ou 1991, il reflète pourtant des situations très différentes. En effet, les déficits publics légèrement inférieurs à 3 % du PIB en 1991 et 2007 masquaient des déficits publics structurels élevés (compris entre 3 % et 4 % selon la méthode retenue) qui pouvaient

justifier des politiques budgétaires de réduction des déficits structurels (graphique 23). En 2013, la forte politique de rigueur ne peut pas se justifier par le niveau des déficits structurels, relativement faible aujourd’hui. Seul le niveau encore élevé des déficits publics, indépendamment de la répartition entre conjoncturel et structurel, et la peur d’une hausse des taux qui serait liée à la perte de confiance des marchés quant à la capacité de la France à réduire sa dette publique peut justifier une telle politique.

Graphique 23. Décomposition du solde public



Source : INSEE, calculs OFCE.

De plus, l’investissement net de la dépréciation du capital peut être financé par endettement car toute hausse de la dette a pour contrepartie un surplus d’actifs. À cela, il faut ajouter la dépréciation naturelle de la dette liée à l’inflation. Ces deux composantes (investissement net + dépréciation inflationniste) représentent 2 points de PIB en 2012 et 2013. Or le déficit public structurel de la France est, selon nos calculs, dès 2012 inférieur à 2 points de PIB, ce qui pourrait justifier une politique budgétaire neutre en 2013 ou très faiblement restrictive. Même en retenant l’hypothèse de déficit structurel de l’OCDE moins favorable que la nôtre pour 2012 (2,8 % du PIB contre 1,2 % pour l’OFCE), afin d’atteindre les 2 % de déficit structurel en 2013, il faudrait une impulsion budgétaire négative de « seulement » 0,8 point de PIB en 2013 (contre 1,8 point de PIB prévu). Et en retenant l’hypothèse de déficit struc-

turel du gouvernement (1,6 point de PIB en 2013), la politique budgétaire restrictive aurait pu se limiter à 1,4 point de PIB.

Selon cette approche et indépendamment de toute autre considération, notamment autour de la valeur des multiplicateurs budgétaires autour du cycle, la politique de rigueur en 2013 est surdimensionnée par rapport à la situation des finances publiques. Seule une analyse reposant sur une hypothèse de déficits publics principalement structurels et de multiplicateurs budgétaires faibles justifierait une telle politique de rigueur car celle-ci permettrait alors de positionner rapidement l'économie sur une trajectoire de réduction de la dette publique, en points de PIB.

Les principales mesures de PO en 2013

L'effort budgétaire représente, en 2013, environ 36 milliards d'euros (1,8 point de PIB) si l'on intègre à la fois les mesures prises dans le cadre du Projet de loi de finances pour 2013 et les différentes mesures décidées précédemment (tableau 15). Le choc budgétaire résultant du PLF pour 2013 serait de 28 milliards d'euros, dont 20 uniquement sur les taux de PO de 2013. Parmi les 8 milliards d'euros restant, près de 5 milliards de hausse de PO sont issus de la seconde loi de finances rectificative de l'été 2012, le reste étant principalement dû à la première loi de finances rectificative pour 2012 et à la hausse des cotisations qui résulte de la révision de la réforme des retraites de l'été 2012.

Au total, l'effort budgétaire se décompose entre une hausse de prélèvements obligatoires pour environ 28 milliards d'euros (1,4 point de PIB) et une économie structurelle sur la dépense publique primaire de 8 milliards d'euros (0,4 point de PIB). La hausse de la pression fiscale et sociale représenterait environ 16 milliards pour les ménages et 12 milliards pour les entreprises. Au sein des ménages, la hausse discrétionnaire de l'IRPP serait de 6,4 milliards, dont 3,2 issus de la Loi de finances pour 2013 (contre 4 dans le PLF car la proposition d'imposition au barème des plus-values mobilières sera largement amendée et le rendement de la mesure devrait baisser d'environ 0,8 milliard et devrait être compensé par le maintien de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés pour les très grandes entreprises), le reste provenant de la Loi de finances rectificative pour 2012 (dont

1,7 milliard uniquement avec la désindexation du barème de l'IRPP). Si la hausse de l'IRPP liée au PLF 2013 sera ciblée sur les hauts revenus, sa contribution (3,2 milliards) représente seulement 11 % de la hausse des PO (20 % pour si l'on se limite aux seuls ménages) en 2013 et moins de 9 % de l'effort budgétaire total.

L'augmentation des PO des ménages proviendrait principalement de la hausse des prélèvements sociaux et des cotisations sociales (8,7 milliards d'euros) prévue dans le Projet loi de finances de la Sécurité sociale pour 2013 (2,9 milliards) et les mesures de la Loi de finances rectificative pour 2013 (5,3 milliards qui incluent la remise en cause de la défiscalisation des heures supplémentaires, la limitation des niches sociales, de l'épargne salariale, la hausse de la CSG sur les revenus du capital, ...) et la réforme des retraites avec une hausse du taux de cotisation (0,5 milliards). Enfin la réforme des droits de succession augmenteraient les PO de 1,1 milliard. La réforme de l'ISF conduit à une hausse de la fiscalité sur le patrimoine de 1 milliard d'euros par rapport à la situation qui prévalait sous le gouvernement précédent. En revanche, les recettes de l'ISF, en 2013, seraient inférieures de 1,3 milliard par rapport à 2012 en raison de la contribution exceptionnelle sur la fortune qui avait été mise en place dans le cadre de la Loi de finances rectificative pour 2012 et dont le rendement était supérieur à celui issu de la nouvelle réforme.

Pour les entreprises, les mesures prises passent principalement par la hausse de l'impôt sur les sociétés prévue dans le PLF 2013 (8 milliards d'euros dont 4 milliards liés à la réforme de la déductibilité des charges financières). 2,3 milliards d'euros proviennent d'une hausse des cotisations sociales et des prélèvements sociaux dont 1,8 sont issus du PLFSS 2013, le reste étant lié à la hausse des taux de cotisations patronales dans le cadre de la réforme des retraites. Enfin d'autres mesures, comme les mesures sectorielles sur la fiscalité des assurances ou la contribution exceptionnelle du secteur pétrolier, viendront augmenter la pression fiscale des entreprises de 1,9 milliard en 2013. Compte tenu des incertitudes quant à l'incidence de la fiscalité des entreprises il est probable que les hausses décidées en 2013 seront *in fine* supportées par les ménages si les hausses des prélèvements sont répercutées dans les prix.

Tableau 15. Principales mesures ayant un effet sur le déficit public structurel en 2013

	Mesures (en Mds)	Multiplicateur budgétaire estimé à court terme	Impact sur le PIB (en %)
Ménages	15,7	0,8	-0,6
Impôt sur le revenu	6,4	0,7	-0,2
PLF 2013 (imposition au barème IRPP revenus du capital, nouvelles tranches...)*	3,2	0,6	-0,1
LFRII 2012 (Remise en cause défiscalisation des heures supplémentaires)	0,5	0,4	0,0
LFRI 2012 (desindexation barème IRPP, rabout niches fiscales, suppression dispositif Scellier...)	2,7	0,8	-0,1
ISF	-1,3	0,3	0,0
PLF 2013 (Réforme de l'ISF)	1,0	0,3	0,0
LFRII 2012 (Contrecoup de la contribution exceptionnelle 2012)	-2,3	0,3	0,0
Droits de succession	1,1	0,3	0,0
LFRII 2012 (retour sur les allègements de droits de succession)	1,1	0,3	0,0
Cotisations sociales et prélèvements sociaux	8,7	0,9	-0,4
PLFSS 2013 (Réforme prélèvements sociaux indépendants, hausse des droits sur la bière et le tabac...)	2,9	1,0	-0,1
LFRII 2012 (Remise en cause de la défiscalisation des heures supplémentaires, limitation niches sociales épargne salariale, hausse CSG revenus du capital...)	5,3	0,8	-0,2
Réforme des retraites (hausse des cotisations)	0,5	1,0	0,0
Autres	0,8	0,6	0,0
PLF 2013 (renforcement taxe logements vacants, durcissement malus automobile...)	0,9	0,6	0,0
LFRII 2012 (baisse taux TVA livre)	-0,1	1,0	0,0
Entreprises**	12,2	0,8	-0,5
Impôt sur les bénéfices des sociétés	8	0,7	-0,3
PLF 2013 (limitation déductibilité charges financières, réforme du cinquième acompte...)	8	0,7	-0,3
Cotisations sociales et prélèvements sociaux	2,3	1,0	-0,1
PLFSS 2013 (Relèvement du taux de cotisation CNRACL, réforme taxe sur les salaires...)	1,8	1,0	-0,1
Réforme des retraites	0,5	1,0	0,0
Autres	1,9	0,5	-0,1
PLF 2013 (mesures sectorielles fiscalité entreprises d'assurance)	1,3	0,8	-0,1
LFRII 2012 (contribution exceptionnelle du secteur pétrolier, taxation des opérations financières...)	0,6	0,2	0,0
Total Prélèvements Ménages et Entreprises	27,9	0,8	-1,1
Économie structurelle sur la dépense publique primaire	8,0	1,3	-0,5
Total impulsion budgétaire	35,9	0,9	-1,7

* Ce montant intègre la révision à la baisse du rendement initialement prévu dans le PLF 2013 de la mesure de soumission au barème de l'IRPP des plus values mobilières qui devrait être compensée par le prolongement de la contribution exceptionnelle de 5 % d'IS pour les très grandes entreprises.

** Cette répartition ne mesure pas l'incidence fiscale finale qui peut être supportée par les ménages si les hausses de fiscalité sur les entreprises sont répercutées sur les prix.

Sources : PLF 2013, PLFSS 2013, LFR I et II 2012, calculs OFCE.

Par ailleurs, la dépense publique primaire augmenterait de 0,8 % en volume en 2013, soit un rythme comparable à celui de 2011 et 2012. Avec une croissance potentielle estimée à 1,5 % en 2013, cela représente une économie structurelle de 0,4 point de PIB pour 2013. Pour cela, le gouvernement table sur un recul des dépenses de l'Etat, hors corrections au titre des matériels militaires et hors recettes de mises aux enchères de fréquences hertziennes, contribuant pour -0,2 point à la croissance de la dépense totale. La croissance de la dépense des administrations de Sécurité sociale resterait contenue du fait notamment de la maîtrise des dépenses de santé (progression de l'ONDAM à 2,7 % en 2013, soit un rythme inférieur à 3 % pour la quatrième année consécutive) et d'une évolution modérée des dépenses d'assurance vieillesse malgré les effets de l'extension du dispositif carrières longues.

Quel multiplicateur budgétaire (national) pour 2013 ?

À partir des variantes de multiplicateur budgétaire, réalisées avec *e-mod.fr*, pour les principaux prélèvements fiscaux et sociaux ainsi que les principales composantes de la dépense publique au cours du cycle¹ et des différentes évaluations que nous avons pu mener, notamment dans le cadre de l'évaluation du programme économique du quinquennat², nous avons appliqué un multiplicateur budgétaire spécifique à chaque mesure (tableau 15). Les multiplicateurs à court terme ne prennent en compte que les effets directs des mesures sur l'activité domestique indépendamment des politiques budgétaires de nos partenaires commerciaux qui amplifient l'impact de la politique nationale. On suppose par ailleurs que la politique monétaire n'est pas modifiée. Les valeurs à long terme des multiplicateurs sont différentes de ceux de court terme et moins élevées sauf à conserver durablement un écart de production négatif. Selon nos calculs, la hausse des prélèvements sur les ménages en 2013 aurait un effet multiplicateur de 0,8 et amputerait la croissance de 0,6 point de PIB. La hausse des PO sur les entreprises aurait également un effet multiplicateur de 0,8 et rédui-

1. Pour plus de détails, voir Creel, Heyer, Plane 2011 « Petit précis de politique budgétaire par tous les temps », *Revue de l'OFCE*, n° 116, janvier 2011.

2. Pour plus de détails, voir OFCE, 2012 « Évaluation du programme économique du quinquennat », sous la dir. Heyer, Plane, Timbeau, *Revue de l'OFCE*, Hors-série, juillet.

rait le PIB de 0,5 point de PIB en 2013. Le multiplicateur budgétaire à court terme associé à la dépense publique est de 1,3 ; il est donc supérieur à celui qui est associé aux prélèvements. Ce résultat est conforme avec les résultats de la littérature empirique la plus récente (pour plus de détails, voir encadré dans la synthèse internationale « Multiplicateurs budgétaires : la taille compte ! »). La perte d'activité estimée résultant de la restriction sur la dépense publique serait de 0,5 point de PIB en 2013.

Au total, le multiplicateur budgétaire interne moyen associé à la politique d'austérité menée en France en 2013 serait de 0,9 et cette politique amputerait le PIB de 1,7 %.

Tableau I. Résumé des prévisions pour l'économie française

Moyenne annuelle, en %	2011	2012	2013
<i>En % de variation aux prix chaînés :</i>			
PIB	1,7	0,1	0,0
Importations	5,2	1,0	1,3
Dépenses de consommation des ménages	0,2	-0,3	-0,6
FBCF totale, dont :	9,5	0,6	-0,5
Sociétés non financières	5,1	-0,2	-1,4
Ménages	3,2	1,0	0,5
Administrations publiques	-1,8	1,7	0,7
Exportations	5,5	2,6	2,0
Contribution des stocks à la croissance, en %	0,8	-0,7	0,1
Demande intérieure hors stocks	0,8	0,2	-0,2
<i>Compte des ménages, en termes réels %</i>			
Salaires bruts	1,1	-0,1	0,2
Salaires nets	1,0	0,1	0,2
Prestations sociales	1,3	1,6	3,1
Prélèvements sociaux et fiscaux	3,1	3,2	5,5
Revenu disponible	0,8	-0,5	-0,3
Taux d'épargne, en % du RDB	16,2	16,0	16,2
Déflateur de la consommation <i>en glissement %</i>	2,0	1,9	1,6
<i>en moyenne %</i>	1,8	1,9	1,6
<i>Compte des sociétés non financières, en %</i>			
Taux de marge	28,5	27,9	28,0
Taux d'épargne	13,5	12,9	12,8
Taux d'investissement (<i>en volume</i>)	18,0	18,0	17,7
Taux d'autofinancement (hors stock)	66,9	64,3	65,7
<i>Compte du reste du monde et des administrations</i>			
Taux de prélèvement obligatoire, en % du PIB	43,9	45,0	46,4
Solde public au sens de Maastricht, % du PIB	-5,2	-4,4	-3,5
Solde commercial, en milliards ? (1)	-55,8	-50,7	-37,4
<i>Emploi salarié, en glissement annuel %</i>	0,4	-0,3	-0,5
<i>Emploi total, en glissement annuel %</i>	0,3	-0,3	-0,5
Chômage BIT, en millions	2,616	2,928	3,170
Taux de chômage BIT moyen, en %	9,2	9,9	10,6
Taux de change \$/?	1,39	1,28	1,26
Taux d'intérêt à court terme (2)	1,4	0,8	0,7
Taux d'intérêt à long terme (3)	3,3	2,8	2,8

(1) FAB/FAB, au sens de la comptabilité nationale.

(2) Taux PIBOR puis EURIBOR à trois mois.

(3) Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2012-2013.

Tableau II. France. Ressources et emplois en biens et services, aux prix chaînés

	Niveau (prix chaînés)	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %			
		2011				2012				2013				2011	2012	2013	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
PIB	1 801	0,9	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	1,7	0,1	0,0
Importations	515	3,5	-0,9	0,0	-1,1	0,7	1,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	5,2	1,0	1,3
Dépenses de consommation des ménages	990	0,0	-0,8	0,3	-0,1	0,1	-0,1	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,2	-0,3	-0,6
Dépenses de conso. des administrations	370	-0,1	0,0	0,2	0,2	0,5	0,4	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,2	0,7
FBCF totale, dont :	368	1,5	0,5	0,2	1,3	-0,8	0,5	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	3,5	0,6	-0,5
Sociétés non financières	192	2,3	0,0	-0,5	1,9	-1,4	0,6	-0,5	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3	5,1	-0,2	-1,4
Sociétés financières	14	4,0	3,2	2,3	1,9	1,0	0,4	-0,3	-0,4	-0,1	0,2	0,4	0,4	0,4	8,3	4,5	0,1
Ménages	101	0,0	1,3	1,2	0,5	-0,4	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	3,2	1,0	0,5
Administrations publiques	57	0,7	0,1	0,4	1,0	-0,1	0,9	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-1,8	1,7	0,7
ISBSM	3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	1,3	1,0	0,8
Exportations	488	1,3	0,7	1,6	1,4	0,1	0,2	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	5,5	2,6	2,0
Contribution																	
Demande intérieure hors stocks		0,2	-0,3	0,2	0,2	0,0	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,2	-0,2
Variations de stocks		1,2	-0,1	-0,4	-1,3	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	-0,7	0,1
Solde extérieur		-0,7	0,5	0,4	0,7	-0,2	-0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,4	0,1

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2012-2013, octobre 2012.

Tableau III. Déflateur de la consommation et taux de salaire horaire

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %			
	2011				2012				2013				2011	2012	2013	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Déflateur de la consommation	0,5	0,5	0,4	0,5	0,7	0,2	0,5	0,5	0,5	0,3	0,4	0,5	0,4	1,8	1,9	1,6
Salaire horaire moyen brut	0,9	0,6	0,4	0,5	0,7	0,5	0,6	0,7	0,7	0,5	0,7	0,8	0,7	2,4	2,3	2,6

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2012-2013, octobre 2012.

Tableau IV. Emploi et productivité par tête

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %			
	2011				2012				2013				2011	2012	2013	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Branches principalement marchandes Effectifs	0,3	0,3	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3	0,7	-0,2	-0,8
Productivité par tête	0,8	-0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	1,2	0,3	1,1

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2012-2013, octobre 2012.

V. Éléments du compte des ménages

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2011				2012				2013				2011	2012	2013
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Masse Salariale brute (1)	0,5	0,4	0,0	-0,1	-0,1	0,2	-0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	1,1	0,1	0,2
Masse Salariale nette (1)	0,4	0,4	-0,1	0,0	0,0	0,2	-0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,8	0,1	0,2
Prestations sociales (1)	0,4	0,6	0,3	0,1	0,2	0,7	0,5	0,7	1,2	0,6	0,6	0,6	1,3	1,6	3,1
Revenu disponible réel (1)	0,2	0,4	-0,3	-0,1	-0,1	0,4	-0,3	-0,4	0,1	0,0	0,0	0,1	0,8	-0,2	-0,2
Taux d'épargne en % du RDB	15,6	16,7	16,2	16,1	16,0	16,1	16,0	15,9	16,0	16,1	16,2	16,4	16,2	16,0	16,2
Taux d'épargne en logement	8,0	8,2	8,3	8,4	8,3	8,3	8,4	8,4	8,4	8,5	8,5	8,5	8,2	8,4	8,5
Taux d'épargne financière	6,6	7,4	6,7	6,6	6,5	7,4	7,4	7,2	7,0	7,1	7,2	7,3	6,9	7,1	7,2

(1) Aux prix chaînés de l'année précédente.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2012-2013, octobre 2012.

VI. Commerce extérieur et parts de marché

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2011				2012				2013				2011	2012	2013
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Importations en volume	3,5	-0,9	0,0	-1,1	0,7	1,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	5,2	1,0	1,3
Prix des importations	3,0	0,2	0,8	0,8	0,7	-0,6	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	5,4	1,4	0,0
Demande interne	0,8	-0,3	0,5	0,6	-0,1	0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	2,2	0,7	0,1
Exportations en volume	1,3	0,7	1,6	1,4	0,1	0,2	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	5,5	2,6	2,0
Prix des exportations	1,4	0,3	0,3	0,4	0,6	-0,4	0,3	0,4	0,3	0,6	0,7	0,7	3,3	1,1	1,7
Demande mondiale	2,9	1,3	0,3	-0,6	1,0	0,6	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	8,0	1,8	2,2

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2012-2013, octobre 2012.

VII. Taux d'intérêt et taux de change

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2011				2012				2013				2011	2012	2013
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Taux d'intérêt															
A court terme (1)	1,1	1,4	1,6	1,5	1,0	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	1,4	0,8	0,7
A long terme (2)	3,5	3,5	3,0	3,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	3,3	2,8	2,8
1 euro = ... dollar	1,37	1,44	1,41	1,35	1,31	1,28	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,39	1,28	1,26

(1) Taux PIBOR puis EURIBOR à 3 mois

(2) Taux des OAT à 10 ans

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2012-2013, octobre 2012.

